
N° : 2013.4.55

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Nb de membres
en exercice :
35

Séance du 24 octobre 2013
Sous la présidence de Pierre ADOLPH

Nb de présents :
30

OBJET : ANC CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'AERM

POINT 11 DE L'ORDRE DU JOUR

Nb de procurations :
2

Sur proposition du Président, le Conseil de Communauté après en avoir délibéré,

DECIDE

- *D'approuver l'engagement de la CCPR à assister les réhabilitations de système d'ANC à risque, sous forme de maîtrise d'ouvrage privée, dans le cadre du programme de partenariat avec l'AERM*
- *D'autoriser le Président ou son représentant*
 - *à signer la convention avec l'AERM ainsi que tout autre document y afférent.*
 - *A procéder au reversement des aides allouées par l'AERM au bénéficiaire.*
- *De charger le Président ou son représentant de son application ainsi que de la notification et de l'exécution de la présente.*

ADOPTE A L'UNANIMITE



Pour extrait conforme
A Ribeauvillé, le 07 novembre 2013

Le Président,

Pierre ADOLPH